ssp vpod

Journal du Syndicat suisse des services publics

N° 11 . 107e année . 25 septembre 2026

Valdemar Verissimo

services PUBLICS

La relance des mobilisations pour l'urgence climatique!

Plus de 12 000 participant-e-s à Lausanne, 7000 à Genève et 2000 à Fribourg, les manifestations appelées par la large coalition «Pas d'étés à 50 degrés!» ont été un premier succès d'étape, à poursuivre et amplifier! EN PAGE 2

P
JAR - CH 8036 Zurich

Grève du care

3 POINT FORT – La mobilisation pour le 14 juin 2027 a commencé dans toute la Suisse. À cette occasion, la Grève féministe se fera grève du care. Retour sur l'histoire et les apports du terme de care pour la lutte féministe.

Un monde en guerres

6-7 ENJEUX – Économiste, Claude Serfati articule l'augmentation des budgets militaires en cours depuis la fin des années 2000 avec les contradictions économiques, géopolitiques et environnementales du capitalisme. Entretien.

Pénurie en vue

11 CAPITAL VS TRAVAIL – La dernière édition du rapport de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) consacré aux besoins en personnel dans les hôpitaux, EMS et soins à domicile prédit une dangereuse pénurie. Analyse.

Solidarité internationale

12 NOTRE MONDE – Réalisé durant le Forum social mondial qui s'est déroulé à Cotonou en août, un échange avec deux militantes ivoiriennes sur la lutte contre les multinationales et l'importance de l'internationalisme syndical.

Les images de Valdemar Verissimo et d'Éric Roset
Lausanne et Genève, samedi 19 septembre 2026: les manifestations à l'appel de la coalition «Pas d'étés à 50 degrés!» réunissent près de 20 000 participant-e-s dans ces deux villes.

La mobilisation s'est développée dans toute la Suisse en réaction à l'été suffocant, avec l'intention de relancer un mouvement pour l'urgence climatique qui s'installe dans la durée.

Éditorial

Urgence et droits

ALEXANDRE MARTINS . RÉDACTEUR

Scandale sans fin des F-35, augmentation du budget militaire (y compris par le recours à la TVA), session spéciale du Parlement consacrée à l'armée, création d'une alliance *Schutzschirm Schweiz* (bouclier de défense suisse) réclamant un nouveau bouclier antimissile à 40 milliards, il ne se passe plus une semaine qui n'apporte son lot d'attaques militaristes ou sécuritaires à l'heure où le refrain des caisses vides est joué à l'envi sur les plans fédéral et cantonal (*voir en page 4*). Cet activisme forcené tranche avec l'inaction absolue pour protéger la population des dangers immédiats qui la menacent, à savoir le dérèglement climatique.

À cet égard, le succès des mobilisations dans le sillage de l'appel «Pas d'étés à 50 degrés!» est un réel signal d'espoir. Plus de 140 organisations l'ont signé et des manifestations se sont déroulées ou vont s'organiser dans seize villes de Suisse. Un manifeste comprenant huit mesures phares est maintenant disponible[1]. Les politiques d'austérité, menées au profit des plus riches, entrent en brutale contradiction avec ces mesures de protection élémentaire qui impliquent des investissements et une reprise de contrôle public majeurs (rénovation thermique des logements, aménagement des villes, développement des transports publics, etc.). C'est ainsi que le manifeste rappelle la nécessité de la fin des politiques d'austérité et le retrait des mécanismes de «frein à l'endettement».

Une autre mesure concerne la protection de la santé au travail, une question que les organisations syndicales ont bien documentée. À la fin du mois d'août, Unia a présenté les conclusions d'une enquête auprès des travailleurs-euses de la construction montrant que, dans l'écrasante majorité des cas, les mesures de protection préconisées (telles que des pauses supplémentaires ou l'adaptation des horaires) n'ont pas été appliquées[2]. Décrivant un autre type de pénibilité, le SSP vient de présenter les résultats d'une enquête similaire menée auprès des travailleurs-euses sociaux-ales (actifs-ves dans le handicap, l'action sociale, la protection de l'enfance, la migration, l'insertion socio-professionnelle, etc.) et les constats vont dans le même sens. Les fortes chaleurs des locaux ont entraîné une fatigue importante, des difficultés de concentration et une augmentation du stress pour la grande majorité des répondant-e-s, alors que 29% d'entre eux-elles ont eu un malaise à cause de la chaleur[3]. L'insuffisance de la protection des bénéficiaires contribue à remettre en cause le sens même du travail social.

LES PRIORITÉS DES AUTORITÉS SE SITUENT AILLEURS

Ces exemples parmi d'autres montrent clairement le besoin de mesures de protection de la santé fortes sur les lieux de travail. Face à ce besoin accru, le récent «Rapport sur l'inspection du travail en 2025[4]» du Secrétariat d'État à l'économie montre que les priorités des autorités se situent ailleurs, puisqu'il révèle que le nombre de contrôles effectués par les inspections cantonales du travail, déjà largement insuffisants quantitativement et qualitativement, a diminué de 25% entre 2022 et 2025 (alors que le nombre d'actifs-ves a progressé).

Cet affaiblissement des moyens de contrôle doit être dénoncé. Mais l'absence de réels droits syndicaux doit l'être encore plus vivement, car les mesures de protection pour les salarié-e-s et les usagers-ères ne peuvent être effectives qu'à la condition de pouvoir être actionnées par les salarié-e-s sans craindre un licenciement pour avoir fait valoir leurs droits. Le combat pour l'urgence climatique doit ainsi englober celui pour les droits syndicaux. C'est une condition pour être à la hauteur des enjeux posés par les attaques militaro-répressives des dominant-e-s contre les conditions de vie de la majorité de la population, contre ses droits fondamentaux et contre le climat. ■

[1] Sur le site 50degres.ch
[2] Unia, «État d'urgence canicule sur les chantiers: il faut passer de la parole aux actes!», dossier de presse, 31 août 2026.
[3] https://ssp-vpod.ch
[4] www.seco.admin.ch/fr/rapports-sur-l-inspection-du-travail

Le 14 juin 2027, la Grève féministe se fera grève du care. Avant d'entrer dans le vif de la mobilisation, arrêtons-nous sur ce mot et ce qu'il apporte à notre lutte.

Le care souffle sur la Grève féministe

MICHELA BOVOLENTA
SECRÉTAIRE CENTRALE SSP
VALDEMAR VERISSIMO
PHOTO

Au SSP, le mot care fait discuter. Si nos collègues alémaniques ont vite adopté ce mot anglais, en Suisse romande, c'est moins évident. Certaines adorent ce mot court qui dit tant de choses, d'autres le trouvent difficile à comprendre ou encore fourre-tout. Quoi qu'il en soit, le terme s'est imposé. Autant essayer d'en retracer brièvement le chemin et de comprendre en quoi il peut s'envisager comme un outil de lutte pour changer le monde.

DE L'UNIVERSITÉ À LA RUE. Utilisé d'abord dans les milieux universitaires, le terme care a fait son apparition dans le langage féministe, politique puis syndical et s'est imposé comme une notion centrale pour penser le travail invisible, mais indispensable au fonctionnement de la société. Le care, c'est le souci des autres, il désigne ainsi l'ensemble des travaux nécessaires à perpétuer la vie humaine. Il s'agit des tâches domestiques, d'assistance et éducatives, des soins aux enfants, aux personnes âgées et/ou malades, mais aussi qui touchent à l'entretien de nos lieux de vie, de travail, de loisirs.

LE CARE ÉTAIT CORVÉE MÉNAGÈRE. Le succès du mot pourrait faire croire à l'émergence d'une lutte nouvelle pour rendre visible et valoriser le travail domestique, éducatif et de soins, historiquement assigné aux femmes. En réalité, il s'agit d'un vieux combat que les féministes mènent depuis des décennies. Déjà en 1958, Iris von Roten publiait *Femmes sous surveillance*[1], un magnifique pamphlet féministe, qui était visiblement en avance sur son temps. L'auteure y décrit la «corvée ménagère» avec une radicalité sans pareil, assimilant la condition des femmes au foyer à un travail forcé: beaucoup d'obligations, pas de droits et pas de salaire. Pour elle, le «métier d'épouse et de mère», c'est le métier de la misère. Rappelons que, jusqu'à la révision du droit matrimonial en 1988, l'épouse était légalement subordonnée à son mari et avait l'obligation de pourvoir à ses besoins et à ceux des enfants du couple.
Dans les années 1970, des figures féministes comme Silvia Federici ou Christine Delphy nourrissent le débat théorique. La première analyse le travail domestique comme une composante essentielle de la reproduction de la force de travail nécessaire au capitalisme. La deuxième considère le travail domestique comme un pilier du patriarcat, dont profite gratuitement la classe des hommes. Durant ces années, le mouvement féministe se radicalise et revendique l'émancipation des femmes: contraception et avortement, droit de vote et citoyenneté, lutte contre les violences, partage des tâches ménagères et autonomie économique. Au fil de ces luttes, le privé devient politique.

BRAS CROISÉS. En Suisse, le travail domestique occupera une place centrale dans la Grève des femmes du 14 juin 1991. Des milliers de femmes croisent les bras, suspendent balais et chiffons aux fenêtres et s'en vont pique-niquer ensemble, laissant aux hommes le soin de préparer le repas de midi pour les enfants. Elles revendiquent la reconnaissance d'un travail invisible et méprisé, elles veulent le partage des tâches ménagères, le droit à un emploi rémunéré, gage d'autonomie, et exigent un salaire égal pour un travail de valeur égale. À cette époque, 70% des mères sont des «femmes au foyer». Aujourd'hui, ce modèle est minoritaire, mais 60% des femmes et 80% des mères ont un emploi à temps partiel – souvent dans un métier du care – et continuent, en plus, d'assurer le gros du care gratuit.

ANTIDOTE AU VENIN CAPITALISTE. Dans le monde académique, le care s'impose à partir des années 1980 avec les travaux de Carol Gilligan puis de Joan Tronto. Celles-ci développent une «éthique du care» fondée sur la responsabilité envers autrui et l'attention aux relations humaines. Tronto propose une définition devenue classique: pour elle, le care désigne tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde afin de pouvoir y vivre le mieux possible. Au-delà de nos foyers, après un été caniculaire avec des incendies et des montagnes qui s'effondrent sous le poids de la fonte des glaciers, cette définition résonne comme une urgence. Face à la dévastation d'une économie capitaliste qui ne recule devant rien pour maximiser les profits, faire grève pour exiger de mettre au centre le care et non le profit devient un antidote contre l'exploitation et la destruction capitalistes. ■

[1] Ouvrage réédité aux Éditions Antipodes en 2021.

Contexte

CARE ET AUSTÉRITÉ NE FONT PAS BON MÉNAGE

Une partie du travail de care est déléguée à l'extérieur du foyer et confiée à des salariées, dont c'est le métier: dans les hôpitaux, les EMS, les soins à domicile, les structures d'accueil pour les enfants, les écoles, les institutions sociales, les entreprises de nettoyage, les cantines, les buanderies, etc. Des dizaines de milliers de salariées œuvrent ainsi au quotidien pour soigner, accompagner, éduquer, nettoyer, faire à manger… bref, pour assurer toutes ces tâches indispensables à nos vies. Ces métiers sont très majoritairement occupés par les femmes. En Suisse, une femme sur quatre travaille dans le secteur de la santé. Les travailleuses représentent 98% du personnel des structures d'accueil pour les enfants, 95% des enseignant-e-s de 1-2 P et plus de 80% des effectifs des hôpitaux, EMS et soins à domicile. On peut le dire: le care, qu'il soit rémunéré ou non, reste une affaire de femmes.
Le SSP s'engage depuis longtemps pour la valorisation de ces métiers, notamment pour augmenter les salaires et les dotations en personnel. Si nos luttes ont permis quelques progrès, ce n'est de loin pas suffisant. Pire, les acquis sont remis en cause par les vagues successives de politiques d'austérité. Salaires bloqués, effectifs réduits, pénibilité du travail accrue mettent à mal un personnel déjà à bout de souffle. Et, dans ce contexte d'austérité budgétaire, tous les progrès qui seraient nécessaires, par exemple en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie privée, sont renvoyés aux calendes grecques ou font l'objet de négociations qui s'éternisent au prétexte qu'il n'y aurait pas d'argent.
Les usagères des services publics sont aussi particulièrement impactées par la remise en cause des prestations car, le plus souvent, ce sont elles qui en font les frais, en gérant ce que l'État ne fait plus.
Mettre le care au centre de la prochaine Grève féministe est un acte de résistance contre les politiques d'austérité qui détruisent la solidarité et le lien social! ■

Repérage

CARE, TEMPS DE TRAVAIL ET INÉGALITÉS SALARIALES

En Suisse, dans les familles avec au moins un enfant de moins de 7 ans, les femmes consacrent en moyenne plus de 63 heures par semaine aux tâches domestiques et familiales, contre moins de 40 heures pour les hommes[1]. C'est une des raisons du temps partiel féminin. Le travail de care au sein de la famille impacte l'évolution professionnelle des mères bien davantage que celle des pères. Avec un temps plein de 40 à 45 heures par semaine, il est très difficile de cumuler deux emplois à plein temps tout en gérant un ou plusieurs enfants. Si on ajoute les déplacements, la pénurie et le coût des places en structures d'accueil pour les enfants, on comprend aisément que pour mieux «concilier» et davantage partager le travail de care domestique, il serait nécessaire de réduire le temps de travail professionnel. Pour le moment, on en est loin. Mais ce combat devrait devenir une priorité si notre but est l'égalité de genre et la qualité de vie de toutes et tous.
Le temps partiel n'est pas uniquement un horaire réduit, mais il est souvent associé à l'emploi précaire et aux bas salaires. Soulignons aussi que le temps partiel féminin, y compris des mères, n'est souvent pas un choix, mais le résultat d'une multitude de contraintes.
Cette réalité se répercute sur les salaires. Selon les dernières données disponibles[2], l'écart salarial se creuse fortement avec le mariage et la naissance des enfants. Si toutes les femmes subissent des inégalités de salaires, il existe une véritable «pénalité de maternité». Alors que les femmes célibataires touchent 0,5% de moins que les hommes célibataires, les femmes mariées et mères touchent un salaire inférieur de 20,5% par rapport aux hommes mariés et pères, et ce, pour un équivalent plein temps, donc sans tenir compte du temps partiel.
Le care joue ainsi un rôle central dans la reproduction des inégalités de genre et constitue un pilier du patriarcat. C'est pourquoi il sera au centre de la Grève féministe du 14 juin 2027. ■

[1] OFS, 2025.
[2] OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), 2024.

NEUCHÂTEL MANIFESTATION LE 2 OCTOBRE

CONTRE L'AUSTÉRITÉ, LA MILITARISATION ET POUR LE CLIMAT!

Le 2 octobre 2026 dès 18 h à Neuchâtel aura lieu une manifestation contre l'austérité, contre la militarisation et pour le climat. Cet événement est organisé par la Grève du climat Neuchâtel, Uniexs contre l'austérité, le Groupe pour une Suisse sans armée ainsi que le SSP et soutenu par l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN), Unia, Boycott Désinvestissement Sanctions, Droit de rester, la Grève féministe, le Lieu autogéré multiculturel d'accueil et de rencontres, l'Action Étudiante Durable, l'Association du corps intermédiaire de l'UniNE, la Fédération Libertaire des Montagnes, la Chorale révolutionnaire, l'Association des étudiant-e-s du Centre d'hydrogéologie et de géothermie de Neuchâtel, l'Association des locataires, solidaritéS, les Jeunes POP, les Jeunes Vert-e-s, les Jeunes Socialistes, le POP, les Vert-e-s et le Parti Socialiste.

Après cet été caniculaire et des dizaines de milliers de morts climatiques à travers l'Europe, les manifestations pour le climat sous l'appel «Pas d'étés à 50 degrés!» ont aussi pris place à Saint-Gall le 18 septembre, à Lausanne et Genève le 19 septembre, à Fribourg le 20 septembre, ainsi qu'à Bienne, Baden, Bâle, Berne, Coire, Lucerne, Thoune et Zurich le 25 septembre.

Par cette manifestation du 2 octobre à Neuchâtel, nous souhaitons rappeler que la progression de l'austérité et de la militarisation ainsi que la destruction du vivant sont des crises profondément liées et dues au même système capitaliste, patriarcal et impérialiste.

Nous nous mobilisons contre toute mesure austéritaire en place et à venir, contre les logiques nationalistes et militaristes qui poussent à la guerre et légitiment l'oppression des plus précaires au service des classes dominantes ainsi que contre l'exploitation du vivant, la destruction de l'environnement et le dérèglement dramatique de nos écosystèmes qui les rend de plus en plus invivables.

Nous invitons donc toute personne ou organisation qui se reconnaît dans notre appel à venir manifester avec nous le 2 octobre, contre l'austérité, contre la militarisation et pour le climat et la justice climatique!

Nos revendications complètes et détaillées se trouvent sur neuchatel.climatestrike.ch

Rendez-vous à la place de la Gare de Neuchâtel dès 18 h, départ du cortège vers 18 h 30, arrivée à la place des Halles (animation, stands, etc.). ■

SSP . RÉGION NEUCHÂTEL

VAUD PROJET DE BUDGET 2027

CONTRE L'AUSTÉRITÉ DU CONSEIL D'ÉTAT ET CELLE DU CENTRE PATRONAL!

Le SSP – Région Vaud a pris connaissance du projet de budget 2027 du Conseil d'État. Celui-ci prévoit notamment de pérenniser des coupes dont l'impact déjà expérimenté est loin d'être indolore. Nous en combattons l'orientation et appelons à la mobilisation des salarié-e-s cet automne. Dans l'immédiat, nous nous engageons, chaque jour et sur le terrain, pour un NON à l'initiative fiscale du Centre patronal le 27 septembre.

Le budget présenté par le Conseil d'État est dans la continuité des précédents: un budget d'austérité, qui prévoit de pérenniser certaines coupes, d'en introduire d'autres ou/et de limiter fortement les dépenses de l'État. Il ne répond donc de loin pas aux besoins de la population.

Ce budget n'est pas le produit d'impératifs législatifs ou techniques, mais bien le fruit de choix politiques: des baisses d'impôts pour les plus riches décidées par ce même Conseil d'État ces dernières années. Ainsi, à la baisse (entre autres) de 5% de l'impôt cantonal sur le revenu des personnes physiques déjà acquise s'ajoute celle de 2% dans le projet de budget 2027, une baisse soutenue par le Conseil d'État et votée en décembre 2024 par le Grand Conseil. Il n'y a donc pas, comme l'affirment le Conseil d'État et le Centre patronal, un problème de dépenses, mais bien un problème de recettes, dû à la volonté de couper ces dernières.

De fait, l'horizon proposé n'est fait que d'austérité: celle du projet de budget 2027 du Conseil d'État; celle du Centre patronal si l'initiative dite (abusivement) «12%» est acceptée; celle, à nouveau, du Conseil d'État qui promet un «plan de redressement des finances cantonales» dès le printemps 2027 jusqu'en 2030 (rapport à venir de Serge Gaillard et consorts sur les mesures d'économies structurelles).

Le SSP se bat pour un autre horizon. Notre alternative repose sur une vision opposée à celle du Conseil d'État: les services publics ne sont pas des «charges» à «maîtriser», mais une richesse partagée dans laquelle il faut investir. Le budget est la traduction monétaire d'une politique de construction de ce qui nous est commun. Ces investissements doivent répondre à la qualité et la quantité de prestations que nous voulons.

Pour que cela puisse se réaliser, le budget ne peut pas s'ajuster aux projets de baisses fiscales.

Cela implique deux réponses. La première, dans l'immédiat, est un NON large, franc et massif à l'initiative «12%» des milieux économique et immobilier, rejetée y compris par le Conseil d'État. Notre syndicat est pleinement mobilisé pour faire échouer cette initiative désastreuse pour les services publics. La seconde est la mobilisation des salarié-e-s des services publics et parapublics du canton cet automne: une mobilisation qui peut à nouveau changer la donne et mettre en échec ce projet de budget du Conseil d'État.

Cette mobilisation sera à l'ordre du jour dès le 28 septembre prochain. ■

SSP . RÉGION VAUD

GENÈVE BUDGET 2027

UN BUDGET CONTRE LA POPULATION ET LA FONCTION PUBLIQUE

Après une année 2026 sans budget qui a mis en grave difficulté certains services étatiques, le Conseil d'État vient de nous annoncer un budget austéritaire et un plan de coupes sur quatre ans.

«Sans courage et sans vision, le Conseil d'État a repris les propositions du groupe Zuin», dénonce Guillaume Thion, membre du comité directeur du SSP: «Le gouvernement a ajouté des baisses linéaires à l'aveugle, se pliant ainsi aux désirs de la majorité de droite et d'extrême droite du Grand Conseil.» L'école publique, la santé publique et le social sont particulièrement touchés. «Les coupes tous azimuts vont impacter le travail de nos collègues dans tous les secteurs, explique M. Thion. Le manque de moyens va mécaniquement réduire les prestations à la population.»

Particulièrement choquantes, les deuxièmes diminutions de l'année des subsides d'assurance-maladie et de l'aide sociale vont toucher de plein fouet les plus démuni-e-s. «L'augmentation des taxes universitaires et la baisse des prestations complémentaires vont quant à elles mettre dans la précarité encore plus de jeunes et de personnes âgées, souligne M. Thion. Elles viennent compléter la récente baisse du salaire minimum et les baisses de subventions pour les associations de seniors.» Cela démontre un budget de classe quand on sait que la commission fiscale vient de voter une diminution de l'impôt sur la fortune.

Nous prenons note avec gravité que de nombreuses institutions et associations vont également devoir sabrer dans leurs prestations après ces violentes coupes de subventions. Cela va notamment être le cas d'acteurs majeurs dans la lutte contre la précarité et les discriminations comme Caritas, F-information, Camarada ou Dialogai, mais aussi pour les associations culturelles ou de promotion de la santé. Cette saignée sur le secteur associatif va inévitablement amener un report de charge sur les institutions étatiques mais aussi un non-recours important aux prestations.

Enfin, les salarié-e-s de la fonction publique et les usagers-ères ont souffert tout l'été dans des bâtiments complètement inadaptés aux périodes caniculaires. «Le Conseil d'État refuse de mettre les moyens nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et aux futures canicules, constate M. Thion. Alors qu'il y a urgence à investir notamment dans la rénovation thermique des bâtiments.» Aveuglé-e-s par les millions des profiteurs de guerre à qui ils-elles déroulent le tapis rouge, nos dirigeant-e-s ont oublié qu'il n'existait pas de planète B.

«Nous invitons maintenant le Grand Conseil à proposer un projet de budget alternatif pour répondre aux besoins de la population», explique M. Thion. Il ajoute: «Personne ne croit que le déficit budgétaire annoncé se verra aux comptes 2027.» Le SSP se demande comment la conseillère d'État Mme Nathalie Fontanet continue d'exercer alors qu'elle a perdu depuis longtemps la confiance de la population.

Au vu du durcissement sans précédent des attaques, le SSP travaille à une mobilisation unitaire avec toutes les organisations et personnes concernées par ces plans d'austérité. Nous serons dans la rue cet automne et ne la quitterons pas avant que nos politiques retrouvent la raison. Cela a commencé le 19 septembre à l'occasion de la manifestation pour le climat et continuera dès le 29 septembre avec un premier rassemblement devant Uni Mail pour dire non à l'augmentation des taxes universitaires et à la casse du service public. Il sera suivi d'une manifestation le 1er octobre prochain, rendez-vous à 18 h au parc des Cropettes! ■

SSP . RÉGION GENÈVE

FRIBOURG ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SANS FORMATION

PÉTITION CONTRE LA PRIVATISATION!

Le Service public de l'emploi (SPE) vient d'annoncer la mise sur pied d'une nouvelle entité, ProgresS, qui reprendra dès l'été 2027 l'ensemble des mesures SEMO (semestre de motivation) et PREFO (préformation) du canton. Ce projet privilégie une association privée créée ad hoc, A2 Intégration, et laisse sur le carreau les institutions qui s'occupent actuellement de cette tâche, à l'entière satisfaction des bénéficiaires: REPER, Intervalle et la Fondation de Fribourg pour la jeunesse (FFJ). Les 60 professionnel-le-s qui suivent les jeunes sans formation sont menacé-e-s de licenciement collectif, puisque le SPE refuse de leur donner la garantie d'être repris-es dans la nouvelle structure, ou de bénéficier de conditions de travail et de salaires équivalentes.

L'octroi de l'accompagnement des jeunes sans formation à A2 Intégration s'est fait dans l'opacité la plus complète. Depuis le début du processus, le SPE avait visiblement l'intention de confier l'accompagnement des jeunes en difficulté à cette société privée, A2 Intégration. Ce favoritisme interroge fortement.

ProgresS est dangereux: il aboutirait à la privatisation d'une partie fondamentale du dispositif de soutien à l'insertion des jeunes sans emploi à Fribourg. Nous lançons une pétition pour demander à la DEEF le maintien du dispositif actuel, ou la création d'une nouvelle entité impliquant les acteurs-trices actuel-le-s et garantissant les emplois et conditions de travail de l'ensemble du personnel.

Signez la pétition «Accompagnement des jeunes sans formation – ProgresS: NON à la privatisation de l'accompagnement des jeunes sans formation!» en ligne: https://fribourg.ssp-vpod.ch/formation-jeunes ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

SUISSE . L'exposition «Colonialisme. Une Suisse impliquée» peut être visitée jusqu'au 11 octobre au Musée national suisse de Prangins.

Sur le colonialisme suisse et ses héritages

IHSAN KURT
SOCIOLOGUE ET FORMATEUR D'ADULTES
MEMBRE SSP
RÉGION VAUD

En visitant l'exposition *Colonialisme. Une Suisse impliquée*, une évidence s'impose: la Suisse n'a certes jamais possédé un empire colonial comparable à ceux de la France ou de la Grande-Bretagne, mais elle n'est pas restée à l'écart du système colonial. Des entreprises, des familles, des mercenaires, des missionnaires et des scientifiques suisses y ont contribué et en ont tiré profit.

IMPLICATION COLONIALE. L'exposition rappelle ainsi que plus de 250 entreprises et particuliers suisses ont participé à la traite et à la déportation d'environ 172 000 personnes réduites en esclavage. Berne et Zurich ont investi dans la South Sea Company britannique, des familles bâloises ont financé des expéditions négrières et des propriétaires suisses ont exploité des plantations dans les Caraïbes et au Brésil. Des mercenaires, ingénieurs et fonctionnaires helvétiques ont également servi les puissances coloniales.
Cette implication concernait aussi la production des savoirs. Des scientifiques ont élaboré ou diffusé des théories prétendument scientifiques classant les populations selon leur couleur de peau ou leurs caractéristiques physiques pour donner une apparence de légitimité à l'exploitation, à la ségrégation et à la domination impériale. Si les anciennes théories biologiques des «races humaines» ont été réfutées, les mécanismes de hiérarchisation n'ont pas disparu pour autant; ils se sont simplement transformés. On ne parle plus ouvertement de races supérieures ou inférieures, mais de cultures prétendument compatibles ou incompatibles, de religions modernes ou archaïques, de populations intégrables ou menaçantes.

TRACES ACTUELLES. Colonialisme, racisme contemporain et politiques migratoires ne sont évidemment pas des phénomènes identiques. Une continuité apparaît néanmoins dans la manière de désigner l'Autre, de lui attribuer des caractéristiques collectives et de lui assigner une place subalterne. Hier, la domination était justifiée au nom de la «civilisation». Aujourd'hui, l'exclusion l'est au nom de la sécurité, de l'identité nationale, de la maîtrise des frontières ou de la défense d'un supposé mode de vie européen.
Le racisme ne se réduit pas à l'insulte ou à la haine individuelle. Il se manifeste lorsque des règles, des pratiques administratives ou des habitudes institutionnelles désavantagent certaines personnes dans l'accès à l'emploi, au logement, à la formation, aux soins ou à la justice. Il se révèle aussi dans le profilage racial et dans l'obligation constamment imposée aux mêmes individus de prouver leur intégration et leur légitimité à appartenir à la communauté nationale.
L'extrême droite exploite précisément ces mécanismes. Elle transforme tous les problèmes sociaux en affrontements entre «nous» et «eux». La précarité, la crise du logement, ou l'affaiblissement des services publics ne seraient plus la conséquence de choix économiques et politiques, mais de la présence des migrant-e-s, des réfugié-e-s ou des musulman-e-s.
Les termes d'«invasion», de «grand remplacement» ou de «remigration» ne sont pas neutres. Ils effacent les trajectoires individuelles pour réduire des personnes à une masse menaçante. Celui-celle qui fuit une guerre devient ainsi un risque sécuritaire; le-la travailleur-euse migrant-e, un-e concurrent-e.
L'Europe a bénéficié pendant des siècles des ressources, du travail et des marchés du Sud global. Aujourd'hui encore, une grande partie de la valeur tirée des matières premières se concentre au Nord, tandis que les coûts humains et environnementaux sont assumés ailleurs. Mais lorsque des personnes quittent des régions fragilisées par les guerres, les inégalités ou le dérèglement climatique, elles sont accusées de profiter de l'Europe. Les capitaux et les marchandises circulent, la mobilité des personnes pauvres, elle, est toujours davantage criminalisée.

LA MÉMOIRE ET LE PRÉSENT. La droite populiste mène également une bataille contre la mémoire. Toute réflexion sur le colonialisme, l'esclavage ou le racisme structurel est rejetée et considérée comme une tentative de culpabiliser la population. Or, reconnaître les faits n'est pas haïr son pays. Cela oblige certes à abandonner le récit confortable d'un pays uniquement neutre, humanitaire et extérieur aux violences du monde, mais c'est aussi prendre sa démocratie au sérieux. Une histoire nationale adulte ne retient pas uniquement ses épisodes glorieux, elle examine aussi les intérêts, les violences et les silences qui ont façonné la société.
L'exposition de Prangins accomplit ainsi un travail indispensable. Mais le musée ne doit pas devenir un lieu où l'on enferme l'histoire pour mieux l'oublier en sortant. Décoloniser notre regard signifie aussi agir dans le présent: documenter les inégalités, combattre le profilage racial, renforcer la protection contre les discriminations et sortir la politique migratoire de la logique permanente du soupçon. L'enjeu est ainsi d'affronter le passé pour construire un «nouveau nous» plus large, fondé non sur l'origine, la couleur de peau ou la religion, mais sur l'égalité des droits, la dignité et la participation de toutes et tous. ■

Le trait de Vincent

Agenda militant

ENTRE NOUS PAS DE FRONTIÈRES!
BERNE
Manifestation
Samedi 26 septembre, 14 h
Schützenmatte
Organisation: Solidarité sans frontières

RASSEMBLEMENT CONTRE LA HAUSSE DES TAXES ET LA CASSE DU SERVICE PUBLIC
GENÈVE
Mardi 29 septembre, 17 h 30
Uni Mail (bd du Pont-d'Arve 40)

LE TRUMPISME 2.0: BILAN DU SECOND MANDAT DE TRUMP À LA VEILLE DES «MIDTERMS»
LAUSANNE
Conférence-débat avec Maya Kandel, auteure de *Une première histoire du trumpisme*
Mercredi 30 septembre à 20 h
Maison du Peuple (place Chauderon 5), salle Jean Villard-Gilles

AG UNITAIRE DES ENSEIGNANT-E-S 1-2P
LAUSANNE
Jeudi 1er octobre, 18 h
Maison du Peuple (place Chauderon 5), salle Jean Villard-Gilles

MANIFESTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE
GENÈVE
Jeudi 1er octobre, 18 h
Parc des Cropettes

POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE, CONTRE L'AUSTÉRITÉ, CONTRE LA MILITARISATION
NEUCHÂTEL
Manifestation
Vendredi 2 octobre, 18 h 30
(place de la Gare)

GRANDEUR ET SERVITUDE DE «L'ENTREPRENEUR ACADÉMIQUE»
LAUSANNE
Conférence de Michelle Bergadaà, prof. émérite à l'Université de Genève
Mercredi 7 octobre, 17 h
Université de Lausanne, Géopolis 2235

FACILITER L'ACCÈS AU TRAVAIL ET À L'ÉDUCATION POUR LES PERSONNES EXILÉES
BERNE
Journée de mise en réseau
Samedi 10 octobre de 10 h à 17 h
Salle Rotonde (Taubenstrasse 4)
Info et inscription:
www.education-maintenant.ch

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAÎT TOUTES LES 3 SEMAINES

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Rebekka Wyler
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Alexandre Martins
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

ENJEUX . Entretien avec Claude Serfati, économiste, chercheur associé à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) et membre du Conseil scientifique d'Attac France, autour de son dernier ouvrage *Un monde en guerres*[1]. Une lecture qui permet, parmi d'autres mérites, de mettre en perspective plusieurs débats helvétiques actuels.

« Un problème d'ordre civilisationnel »

ALEXANDRE MARTINS
INTERVIEW
VALDEMAR VERISSIMO
KEYSTONE
ERIC ROSET
PHOTOS

Le premier chapitre d'*Un monde en guerres* traite de «la guerre à la nature, humanité comprise», quelles sont les raisons de ce choix?

Claude Serfati – Mon premier chapitre s'intitule «La guerre à la nature», car je considère que ce qui se passe avec les guerres n'est pas un phénomène purement réservé à la sphère politique et aux relations inter-étatiques qui seraient coupées des réalités économiques matérielles, mais, au contraire, que ces rivalités militaires inter-étatiques sont intimement liées à la sphère économique. Ainsi, la guerre à la nature devient une sphère d'investissement rentable pour les financiers et une sphère d'intéressement militaire pour les États, comme le montre la fonte glaciaire en Arctique qui aiguise les appétits occidentaux, de la Russie et de la Chine, en raison des perspectives économiques et géostratégiques qu'elle ouvre.

L'enjeu aujourd'hui posé à l'humanité n'est pas simplement un enjeu économique de répartition des richesses – qui demeure fondamental compte tenu des fortes inégalités de revenus et de patrimoine dans le monde et à l'intérieur des pays –, ni un problème politique lié à un choix de vote, mais bien un problème d'ordre civilisationnel. La logique économique, politique et militaire qui est suivie par les grands États et les grands groupes financiers industriels conduit l'humanité à la catastrophe écologique. Dès lors, la guerre à la nature, provoquée par la convergence des guerres et de la soif de profit du capital (ou des capitalistes), est une guerre à l'humanité.

LA NOTION DE SÉCURITÉ VISE DE PLUS EN PLUS TANT LES ENNEMIS EXTÉRIEURS QU'INTÉRIEURS

La prochaine étape est la guerre dans l'espace, qui est envisagée depuis plusieurs dizaines d'années, mais qui a connu une accélération radicale avec l'entrée dans la course des grands groupes du numérique, en particulier SpaceX d'Elon Musk. L'espace, avec les extraordinaires moyens militaires de destruction qu'il est possible d'y mettre, va être le nouvel enjeu de rivalités militaires et prépare un affrontement comme l'humanité n'en a sans doute jamais connu, avec des défis technologiques, mais aussi environnementaux, majeurs.

Quel regard portez-vous sur l'accélération de l'augmentation des budgets militaires à laquelle on assiste ces dernières années?

En 2001, j'avais écrit un livre intitulé *La mondialisation armée* afin d'alerter les critiques du néolibéralisme sur le fait que le capitalisme n'est pas simplement un système économique dont le but est de chercher du profit et de remettre en cause les salaires ou les droits sociaux, mais c'est aussi un mode de domination sociopolitique fondé sur les rivalités inter-étatiques et pour lequel la composante militaire est existentielle. Je n'ai donc pas été surpris par la vague de militarisation qui a commencé dès la fin des années 2000, donc bien avant l'invasion en Ukraine. Depuis ce que j'appelle le «moment 2008», qui correspond à la conjonction d'une crise financière et économique majeure, d'une série de rivalités géopolitiques – avec l'affirmation de la Chine comme grande puissance économique –, et puis, bien sûr, de l'accélération des contradictions économiques et géopolitiques sous le coup de la dégradation environnementale. La convergence de ces éléments a donné un nouveau coup de fouet aux dépenses militaires.

Elles n'avaient d'ailleurs jamais vraiment baissé en valeur absolue, elles avaient au mieux baissé en valeur relative par rapport au PIB dans cette prétendue période unipolaire qui commence avec la destruction de l'URSS. L'accélération qu'on voit se dessiner nettement à partir du début des années 2010 reflète l'enlisement de la dynamique du capitalisme. En effet, la richesse économique, donc le gâteau à se partager, ne croît plus aussi vite qu'avant. Dès lors, la lutte pour les parts de ce gâteau devient plus âpre, surtout lorsqu'il y a un nouveau concurrent comme la Chine, et c'est un des fondements de l'accélération du militarisme. Il y en a évidemment d'autres, qui tiennent à l'enracinement profond des systèmes militaro-industriels dans les grands pays développés et en Chine et qui s'articulent avec cette condensation des contradictions – économiques, géopolitiques et environnementales – dans ce moment 2008.

Qu'entendez-vous par l'expression «systèmes militaro-industriels»?

Les systèmes militaro-industriels sont composés de trois éléments. Une composante politique d'abord, qui intègre à la fois l'exécutif et le législatif, puis l'institution militaire et, enfin, les industriels. Ces trois composantes font système, c'est-à-dire qu'elles sont en interaction permanente, que la totalité représente plus que la somme de ses parties et qu'elles sont ouvertes sur l'extérieur. Ce système possède une cohérence qui s'articule autour de sa finalité, celle de produire des armes. Quelles que soient les divergences internes entre les trois composantes (qui peuvent être importantes, comme le montrent les querelles aux États-Unis entre les groupes traditionnels contractants de la défense – qui aujourd'hui sont cinq à contrôler plus de 40% des crédits du Pentagone – et les nouveaux venus de la Big Tech), un compromis est trouvé à cette fin – qui est plus facile à trouver dans ce qu'on peut appeler aujourd'hui la guerre interne. Dans ce cadre, l'extrême droite a la vocation à la fois de diviser les salarié-e-s pour pouvoir mieux les exploiter et de lutter contre le mouvement social pour mater la contestation sociale. Or, dans cette dimension de mise au pas des classes dominées, il n'y a pas de guerre entre les États, ils sont tous d'accord pour se défendre les uns les autres contre leur population. Pensons simplement aux réactions de Netanyahou en 2011 face au Printemps arabe. Craignant une déstabilisation des régimes du Moyen-Orient – pourtant ses ennemis –, il avait donné consigne à l'armée israélienne de ne pas s'attaquer à Assad en Syrie. On voit donc que les dirigeant-e-s des États sont capables d'être d'accord entre eux-elles pour mener les mêmes politiques intérieures antisociales et sont à ce titre complices. Ces mêmes États, et les intérêts financiers qu'ils représentent, sont en même temps rivaux sur le marché mondial et usent les uns contre les autres de moyens économiques ou militaires.

DÉNONCER LES HAUSSES DU BUDGET MILITAIRE

Vous consacrez le dernier chapitre de votre ouvrage à la question de l'intelligence artificielle (IA) et à son utilisation militaire, quels en sont les grands traits?

La technologie a toujours été une arme de pouvoir, elle l'a même été presque exclusivement pendant longtemps. Ce n'est qu'environ à partir du XIXe siècle qu'elle est devenue une arme économique presque vitale pour le capitalisme (création de nouveaux produits, de nouveaux procédés afin d'augmenter la productivité du travail, etc.). L'IA a cette singularité, parmi bien d'autres, de fusionner, dès sa mise en place à la fin des années 2010, les dimensions politiques et économiques. Elle s'est immédiatement imposée comme un enjeu de rivalité à la fois économique et géopolitique, ce qui n'était pas le cas des autres technologies à portée générale (machine à vapeur, acier, pétrole ou électronique). Relevons également la capacité de l'IA à maîtriser les processus cognitifs. Elle est donc non seulement une arme de compétition économique et politique intimement liée, mais aussi une arme de soumission même de l'individu et de ses capacités cognitives, qui manifestent son caractère irréductible d'être humain par rapport à toutes les autres espèces. L'IA revêt donc dans ce sens une triple dimension politique, économique et civilisationnelle intimement réunies.

En 2026, trois grands groupes états-uniens – Amazon, Google et Microsoft – contrôlent 67% des clouds mondiaux, ce qui constitue une emprise extraordinaire. On entend trop souvent dire que ces grands groupes se sont émancipés des, et s'opposent aux, États. Ils sont certes émancipés par rapport à 99% des États de la planète, mais ils ne le sont absolument pas par rapport à leurs États d'origine dont ils tirent des ressources vitales et dont ils dépendent pour d'autres raisons. Il suffit de voir la façon dont ces groupes coopèrent étroitement avec Trump et le Pentagone.

L'IA me paraît symptomatique de ce monde qui a émergé dans le moment 2008. Son intrusion dans les systèmes militaro-industriels facilite à la fois le contrôle interne pour satisfaire les besoins irrépressibles de l'État de contrôler les populations et la préparation des guerres externes. Et l'IA offre à cet égard des perspectives mirifiques («robots tueurs», drones, mais aussi lesdites prises de décisions autonomes et leur combinaison avec d'autres technologies). On le voit dans la guerre à Gaza, avec la possibilité pour l'armée israélienne d'intégrer pratiquement l'ensemble de la population gazaouie dans les logiciels pour pouvoir ensuite cibler les prétendu-e-s terroristes du Hamas.

Dans cette époque de crise économique, environnementale et civilisationnelle, quelles devraient être selon vous les réponses du mouvement syndical et social?

Face à la radicalité de la toute-puissance économique, il est nécessaire d'opposer une radicalité des revendications. Il est impératif que le mouvement social, et sa composante syndicale en particulier, mais pas seulement, comprenne dans quelle ère nous sommes entré-e-s. Ceux-celles qui croient que l'on pourrait sauver le modèle social en éjectant les immigré-e-s parce que ce seraient eux-elles qui le déstabilisent ne vont pas simplement contre toute une tradition de solidarité ouvrière séculaire, ils-elles vont aussi contre leurs intérêts. L'extrême droite entretient l'illusion que, si les choses vont mal et si les revendications ne sont pas satisfaites, il ne faut pas s'attaquer verticalement à ceux-celles d'en haut, mais plutôt horizontalement à ceux-celles qui subissent le même sort que vous. Elle joue en cela le jeu du patronat, car il n'y a pas de contradiction entre les besoins irrépressibles des patrons de recourir aux immigré-e-s pour effectuer le travail et le racisme avec ses mesures anti-migrant-e-s. Au contraire, il y a une profonde unité, car le racisme sert d'instrument de division des salarié-e-s. Le refus de cette division est donc un cadre indispensable pour mener un combat revendicatif.

En complément aux revendications légitimes des salarié-e-s et de leurs syndicats (contre la cherté de la vie, pour le droit au logement, pour les dépenses d'éducation, etc.), il me semble qu'il est absolument impératif de dénoncer les hausses du budget militaire. Les crédits militaires toujours plus substantiels qui nous sont réclamés aujourd'hui pour «nous défendre» alimentent essentiellement les revenus des grands groupes de l'armement – en France, ils sont huit – et les dividendes de leurs actionnaires.

Plus fondamentalement, ce n'est pas l'augmentation des budgets militaires qui peut résorber la menace extérieure, mais c'est l'organisation de la société mondiale qu'il faut changer en commençant par poser, dans chaque pays, les exigences aussi bien internationales que nationales. L'international est une dimension qui a été trop souvent absente dans le mouvement syndical – ou uniquement sous forme de déclaration de principes très chaleureuse sans être ancrée dans les revendications nationales. Or, l'invocation de «la mondialisation» ou de «l'ennemi qui menace» par les dirigeant-e-s économiques et politiques montre bien qu'aujourd'hui l'international est devenu une composante du national, et ce n'est pas une formule paradoxale. ■

[1] Éditions Textuel, 2024. Parmi ses autres ouvrages, citons notamment *La mondialisation armée*, Éditions Textuel, 2001, et *Impérialisme et militarisme: actualité du XXIe siècle*, Éditions Page 2, 2004.

[2] «Les systèmes militaro-industriels, noyau totalitaire du capitalisme contemporain», mis en ligne le 5 janvier sur le site de Contretemps: www.contretemps.eu/systemes-militaro-industriels-noyau-totalitaire-capitalisme

Comité national du SSP du 28 août 2026

Le Comité national (CN) s'est réuni au secrétariat central de Lausanne. Comme, en raison de plusieurs absences, le quorum n'était atteint que pour une partie de la séance, les décisions n'ayant pas pu faire l'objet d'un vote ont été prises par voie de circulaire la semaine suivante. Le CN a:

- décidé de ne pas suivre sans discussion la position adoptée par l'USS concernant la votation fédérale du 29 novembre 2026 sur le financement de la 13e rente AVS par une augmentation de la TVA, mais de prendre sa propre décision là-dessus lors de son Assemblée des délégué-e-s (AD). Le CN recommande à l'AD de rejeter la hausse envisagée de la TVA;
- ratifié un règlement concernant l'assistance juridique pour la région SSP de Suisse centrale et a garanti un cofinancement du projet «Enquête salariale à l'hôpital cantonal d'Aarau»; l'outil associé sera ensuite disponible pour d'autres campagnes;
- pris l'engagement, sur la base du manifeste «Pas d'étés à 50 degrés!» d'une large coalition d'organisations, de participer aux mobilisations prévues prochainement sur la question de l'urgence climatique. Le soutien au mouvement est subordonné à la prise en compte des préoccupations sociales et en matière d'emploi;
- alloué une somme de 2500 francs pour une installation solaire à l'hôpital pédiatrique El Cerro à Cuba, qui, comme tout le pays, souffre de pénuries d'électricité en raison du durcissement de la politique de blocus des États-Unis;
- adopté, à l'intention de l'AD, une proposition prévoyant, à l'issue d'une analyse approfondie («Tour des régions»), la création d'un total de 200% de postes (80% en Suisse alémanique, 80% en Suisse romande, 40% au Tessin) pour de nouveaux-elles secrétaires spécialisé-e-s. Ceux-celles-ci devront notamment consolider et développer, en collaboration avec les régions, la construction syndicale et la capacité de mobilisation sur le terrain;
- fixé l'ordre du jour de l'AD du 26 septembre et, dans la mesure du possible, de l'AD du 21 novembre. En septembre, on se concentrera sur la prise de position pour la votation fédérale de novembre (TVA) et sur la proposition concernant les postes supplémentaires («Tour des régions»); pour novembre, on a pour l'instant inscrit à l'ordre du jour la révision du règlement de grève, une première partie du débat sur l'Europe («Bilatérales III») ainsi que le budget 2027 du syndicat;
- donné son accord pour l'organisation et le financement d'une réunion de la Coalition pour une véritable politique de santé (7 novembre 2026, Soleure) et confirmé l'adhésion de Christian Dandrès au comité d'initiative de l'initiative du PS «Baisser les primes d'assurance-maladie». Il a discuté de manière critique d'autres projets d'initiatives en matière de politique de santé;
- promis son soutien de principe à une grève des jeunes coordonnée à l'échelle européenne sous le slogan «Fight for our future, not their wars!».

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT
REBEKKA WYLER . SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Cours de formation SSP

L'hôpital soumis aux règles de la concurrence

Quelles réponses syndicales à la réorganisation d'ensemble du système de santé?

Suite à la généralisation dans toute la Suisse du financement du système hospitalier selon les forfaits par cas (DRG) et à l'obligation d'intégrer des organismes privés dans la planification sanitaire, on assiste partout à de puissantes offensives pour démanteler les CCT, rationner le personnel et transformer l'hôpital en entreprise rentable.

Jeudi 12 novembre 2026, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (place de la Gare 2)

Intervenante: **Beatriz Rosende**, secrétaire centrale SSP.

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus). Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par le biais du formulaire: www.ssp-vpod.ch/formation ou par e-mail: central@ssp-vpod.ch – indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!

Délai d'inscription: 28 octobre 2026.

ssp vpod

La Région Vaud du SSP cherche un-e

Permanent-e syndical-e à 80% en CDI

- Lieu de travail: secrétariat régional du SSP à Lausanne
- Entrée en fonction: 1er janvier 2027 ou à convenir

Profil du poste: vous serez responsable du soutien aux membres du syndicat, du développement des réseaux militants et du recrutement dans le secteur des communes et de l'EVAM. Vous participerez aussi aux campagnes transversales concernant l'ensemble des salarié-e-s travaillant dans le canton (p. ex.: coupes budgétaires cantonales, Grève féministe).

Vous offrez:
- une capacité à travailler de manière autonome, au sein d'une petite équipe composée de trois secrétaires administratifs-ves et six secrétaires syndicaux-ales;
- une bonne résistance au stress et pouvez assumer des horaires irréguliers (réunions le soir);
- un intérêt pour les questions sociales et syndicales.

Nous vous offrons:
- un travail varié au contact de membres très investi-e-s;
- l'intégration dans une équipe motivée et dynamique.

Renseignements:
- Pour les questions concernant les secteurs d'activité (communes et EVAM): Letizia Pizzolato, secrétaire syndicale, pizzolato@ssp-vpod.ch
- Pour les questions concernant le processus d'engagement: David Gygax, secrétaire syndical, gygax@ssp-vpod.ch

Veuillez adresser votre candidature d'ici au 6 octobre 2026 par e-mail à vaud@ssp-vpod.ch

ssp vpod

Le secrétariat du Syndicat des services publics (SSP) – Région Neuchâtel cherche un-e

Secrétaire syndical-e à un taux d'activité de 70% à 80%

Le secrétariat régional du SSP est basé à La Chaux-de-Fonds; des déplacements sont fréquents dans les différentes régions du canton.

Date d'entrée en fonction: à convenir. Salaire: selon échelle salariale interne.

Le cahier des charges comprend:
- l'organisation de l'activité syndicale avec les groupes de membres dans les communes;
- le développement du réseau de militant-e-s et leur défense juridique;
- la négociation collective des conditions de travail de nos membres;
- la rédaction d'informations syndicales et la collaboration intersectorielle.

L'équipe du secrétariat, constituée de quatre secrétaires, recherche une personne dotée d'un bon sens de l'organisation, capable de travailler de manière autonome et d'assumer des horaires irréguliers (réunions le soir). Une expérience militante dans le mouvement syndical ou associatif serait un atout.

Veuillez adresser votre candidature, avec les documents usuels, jusqu'au 31 octobre 2026 à: SSP-Région Neuchâtel, place de la Gare 4, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par courriel à: neuchatel@ssp-vpod.ch

Renseignements complémentaires: Beatriz Rosende, secrétaire centrale, 021 340 00 00, beatriz.rosende@vpod-ssp.ch

Double avantage pour les membres du SSP.

150 CHF offerts!

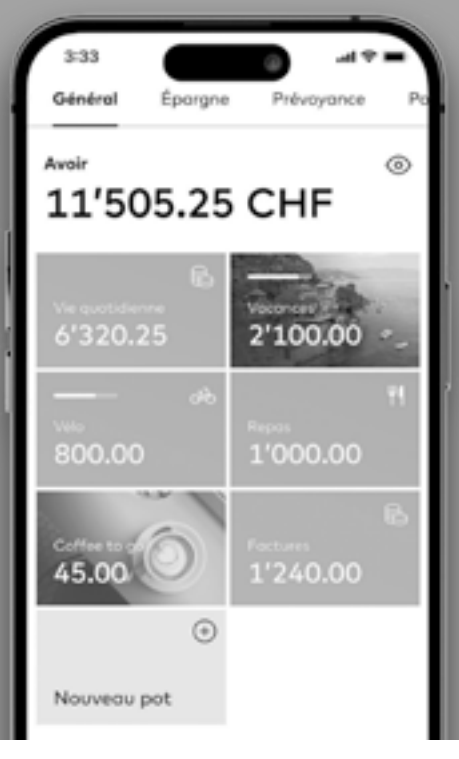

Zak est l'appli de néobanking de la Banque Cler. Avec Zak, tu as toujours tes finances sous contrôle. Compte gratuit avec carte, compte d'épargne, prévoyance, placements et bien plus encore.

1. Ouvre un compte Zak maintenant et reçois avec le code «VPODZK» un avoir initial de **50 CHF.**

2. Ouvre un compte de prévoyance dans Zak, verse au moins 500 CHF d'ici la fin de l'année et nous t'offrirons **100 CHF:** cler.ch/zak-prevoyance

GET IT ON Google Play
Download on the App Store

Il est temps de parler d'argent.

Bank Banque Banca CLER

Entre la seconde invasion de l'Ukraine par l'armée russe[1] en 2022 et 2026, près de 6 millions d'Ukrainien-ne-s (13% de la population du pays) se sont exilé-e-s à l'étranger, dont 90% en Europe, auxquels s'ajoutent 2 millions de réfugié-e-s intérieur-e-s[2].

Le permis S, un permis déchiqueté

DARIO LOPRENO . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE
ERIC ROSET . PHOTO

Dix pays[3] accueillent plus des deux tiers de ces exilé-e-s, seulement 72 500 sont en Suisse. En termes relatifs, les Ukrainien-ne-s réfugié-e-s ou sous protection représentent 1% de la population de l'Union européenne (UE), 1,5% de celle de l'Allemagne et un peu moins de 0,8% de la population suisse.

239 SEMAINES PLUS TARD. Le statut S de protection provisoire[4] – et non de réfugié-e – a été introduit dans la Loi sur l'asile (LAsi) en 1998, avec notamment le souci de ne pas l'accorder aux réfugié-e-s des guerres de l'ex-Yougoslavie (1991 à 2001). Il a été activé pour la première fois en 2022 avec la seconde invasion de l'Ukraine. Il découle d'une décision de protection générale de l'autorité fédérale – mais non automatique individuellement. Il dure un an, renouvelable tant que la situation l'ayant engendré se poursuit et à condition que le Conseil fédéral ne décide pas de lever la protection générale qui, actuellement, a été prolongée jusqu'à début mars 2028 à l'instar de l'UE. Après cinq ans, il donne droit à un permis B, qui sera révoqué quand la protection provisoire sera levée. Il permet l'accès au travail, à l'école, au regroupement familial, aux voyages à l'étranger.
Poutine, comme tous les va-t-en-guerre, annonçait une brève guerre éclair en février 2022. Or, 239 semaines plus tard et près de 2 millions de mort-e-s, blessé-e-s et disparu-e-s dans les deux camps, dont 1,5 million côté russe[5], les autorités helvétiques commencent à se faire du souci. Leurs inquiétudes sont de nature égotiste: elles résident, d'abord, dans le fait qu'en 2027, jusqu'à 46 000 Ukrainien-ne-s atteindront le délai de cinq ans qui ouvre sur le permis B; ensuite, dans celui que, la guerre risquant de s'éterniser, les autorités vont «devoir» introduire encore des restrictions d'accès au statut S et, enfin, dans le constat que lorsque la guerre sera finie avec une Ukraine en ruine, les expulsions en masse seront encore plus difficiles que pour les Bosniaques et les Kosovar-e-s des guerres de l'ex-Yougoslavie[6].

HELVÉTISMES EUROCOMPATIBLES. En toile de fond, nous avons, d'un côté, le Pacte européen sur la migration et l'asile[7] qui tente de verrouiller l'entrée dans l'UE aux migrations dites non choisies. D'un autre côté, le Règlement retour de l'UE qui tente d'uniformiser et de faciliter les expulsions sur le plan de l'Union. La Suisse est partie prenante des deux. Au milieu, nous avons les exilé-e-s ukrainien-ne-s. Comment résoudre la quadrature de ce cercle? Arrive alors une solution, un helvétisme: inventons un «permis B ukrainien», hyper-précaire et profitons de cette occasion pour ouvrir une brèche qui permettra de fragiliser davantage encore les permis d'étrangers-ères existants.

DES BOMBES SÛRES. Premièrement, depuis novembre 2025, les Chambres fédérales ont adopté la proposition de l'UDC[8] de restreindre l'octroi de la protection provisoire aux Ukrainien-ne-s provenant des régions dites «occupées par les troupes russes ou dans lesquelles des combats se déroulent», les autres régions étant considérées comme «sûres». Ce qui exclut du permis S les habitant-e-s des sept oblasts de Volhynie (bombardé en septembre), Rivne (bombardé en septembre), Lviv (bombardé en septembre), Ternopil (bombardé en septembre), Transcarpatie (bombardé en septembre), Ivano-Frankivsk (bombardé en septembre) et Tchernivtsi[9]. Confortablement installée au Parlement, la majorité des député-e-s a voté pour renvoyer les Ukrainien-ne-s de ces régions sous le feu des canons russes, des «bombes sûres» en quelque sorte. Sans omettre ici que le SEM peut révoquer la protection provisoire de la personne en Suisse qui l'a obtenue par fausse déclaration ou dissimulation: imaginez un-e Ukrainien-ne qui se fait renvoyer pour avoir caché qu'il-elle vient d'un oblast bombardé mais considéré comme «sûr» par les autorités suisses.
N'oublions pas non plus que la LAsi permet déjà d'expulser une personne sous permis S (ou bientôt B ukrainien) qui possède une autorisation de séjour régulière dans un État tiers dans lequel elle peut retourner. Autrement dit, par exemple, on va expulser quelqu'un qui voudrait être proche de parents ou d'ami-e-s ici, alors que son pays voire sa famille sont en train d'être dévastés[10].

SOUS-MINIMUM VITAL. Deuxièmement, dès début 2027, le Parlement imposera à ce permis B *new look* la même aide sociale que celle de l'actuel permis S (et requérant-e-s d'asile). Soit moins – beaucoup moins selon le canton – de 50% de l'aide sociale des résident-e-s (dont font partie les permis B réfugiés), cette dernière étant dans la majorité des cantons de 1031 francs par mois pour les dépenses courantes d'une personne. Ce sera donc une «sous-aide sociale ukrainienne», au mépris de la norme jusqu'ici en vigueur qui veut l'égalité de traitement pour tous les permis résidents. Cela a été adopté «dans un souci d'économie administrative» (*sic!*), écrit la Confédération, «les cantons ne toucheront plus de forfait global [fédéral] pour les personnes à protéger titulaires d'une autorisation de séjour [ils] pourront à l'avenir fixer librement ce montant»[11]. À quand l'extension de la mesure aux permis B réfugiés puis aux autres permis pour étrangers et, enfin, après ces étapes préliminaires, à quand son extension aux personnes à l'aide sociale en Suisse en général? Car n'oublions pas que l'UDC, qui gagne l'essentiel de ses batailles sociales aux Chambres fédérales grâce à l'appui du PLR et du Centre – parfois aussi de l'agauche –, préconise «la suppression du caractère obligatoire des normes» d'aide sociale minimale pour les cantons[12], ce qui signifie de pouvoir mettre tout le monde à l'aide sociale minimale actuellement en vigueur pour l'asile.

L'HISTOIRE DU SOLDAT. Troisièmement, depuis fin juillet 2026, le permis S n'est accordé qu'aux «personnes qui s'acquittent de leurs obligations militaires en Ukraine»[13]. Autrement dit, hommes de 25 à 60 ans, allez risquer de vous faire tuer, mutiler, traumatiser ou allez tuer, mutiler, traumatiser avant de demander le permis S! En fin de compte, la Suisse officielle exige des Ukrainiens ayant la très mauvaise idée de vouloir fuir la guerre de jouer aux cartes contre le diable, comme dans l'*Histoire du soldat* de Ramuz et Stravinski. Ce qui économise un paquet de demandes de protection pour les harpagons helvétiques.
Mentionnons enfin qu'un Russe fuyant l'armée et la guerre n'obtient pas l'asile ou la protection en Suisse, car rien ne permet de conclure qu'il serait contraint de participer à des crimes de guerre s'il rejoignait l'armée russe, «même s'il existe des indices de crimes de guerre commis par l'armée russe en Ukraine», précise le Tribunal fédéral![14] ■

[1] La première vague de l'invasion russe de l'Ukraine consiste dans l'occupation puis l'annexion de la Crimée, dès février 2014.
[2] Les chiffres varient considérablement selon les sources: https://data.unhcr.org, 1er semestre 2026; Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Effectif des personnes avec protection provisoire (permis S) avec activité lucrative par canton, 31 juillet 2026.
[3] Allemagne, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Espagne, Roumanie, Slovaquie, Pays-Bas, Irlande, Moldavie.
[4] SEM, Questions-réponses à l'intention des personnes ayant fui l'Ukraine, 2026, www.sem.admin.ch; OSAR, Ukraine: informations pour les personnes en quête de protection, 8 septembre 2026, www.osar.ch.
[5] Seth G. Jones & Riley McCabe, Russian Blood and Treasure: The Ballooning Costs of Putin's War, 1st July 2026, www.csis.org.
[6] SEM, Plan Avenir du statut S, 19 août 2026.
[7] Amnesty International, Que va changer le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile? 18 juin 2026; sur les divers textes constitutifs du Pacte y compris la Directive retour, voir bulletin du Forum Réfugiés, 12 juin 2026, Guide pratique sur la mise en œuvre en France, p. 5-6, www.forumrefugies.org; sur la transposition du Pacte en Suisse, voir SEM, Pacte de l'UE sur la migration et l'asile, sur www.sem.admin.ch.
[8] Esther Friedli, Motion 24.3378, Limiter le statut S aux personnes qui ont réellement besoin de protection, Conseil des États.
[9] SEM, Adaptation de la pratique pour l'ouest de l'Ukraine: aperçu de la première phase de mise en œuvre, 2 avril 2026.
[10] SEM, Informations sur la révocation et l'extinction dans la procédure S, 25 novembre 2022.
[11] SEM, Modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement (OA 2), 12 août 2026.
[12] UDC, programme du Parti 2023 à 2027, chapitre Assurer enfin un avenir à long terme aux œuvres sociales.
[13] Conseil fédéral, Maintien du statut de protection S, mais renforcement des restrictions, 19 août 2026.
[14] ODAE, Russie: renvoi des déserteurs et incohérence politique suisse, *Le Courrier*, 22 décembre 2025.

VAUD . La «Journée syndicale du SSP-CHUV» a eu lieu le 8 septembre. À partir des constats positifs sur la nette progression des effectifs de notre syndicat au CHUV et sur l'augmentation de notre capacité de mobilisation (grèves et manifestations de l'automne 2025), la journée a permis de dégager des pistes d'actions pour renforcer notre présence dans les services.

«Renforcer la présence syndicale dans tout l'hôpital»

POUR LE GROUPE CHUV, DAVID GYGAX . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Destinée aux membres du SSP-CHUV intéressé-e-s, la journée avait trois objectifs: acquérir une formation juridique de base immédiatement utile sur le terrain; faire le point sur le développement de notre syndicat au CHUV (en nombre et en capacité de mobilisation); réfléchir ensemble à des projets permettant de renforcer la présence de notre syndicat sur le terrain. La présence de collègues issu-e-s de la plupart des départements du CHUV et de fonctions représentatives de tout l'hôpital a permis un échange enrichi par les expériences et réalités des participant-e-s.

FORMATION ET ACTION. Pour intervenir auprès des collègues, informer, organiser et mobiliser le personnel, il est utile, pour les représentant-e-s du syndicat, de connaître leurs droits et le cadre légal et juridique qui s'applique au CHUV. C'est le sens de la formation juridique présentée par Me Matthieu Corbaz, avocat à Lausanne, dont l'intervention a permis aux participant-e-s de s'informer, mais aussi de confronter plusieurs situations concrètes vécues sur les lieux de travail au cadre légal et juridique (temps de travail, pauses, piquets, etc.). La présentation juridique faite lors de cette journée est à la disposition de nos membres intéressé-e-s (auprès de: vaud@ssp-vpod.ch).

CROISSANCE DES EFFECTIFS RÉJOUISSANTE. Les participant-e-s ont également pu prendre connaissance de l'impact de leur engagement militant sur les effectifs du syndicat au CHUV, soit une progression constante et ininterrompue depuis de nombreuses années avec une nette accélération sur les quatre dernières années (+25%). Cette croissance des effectifs, réjouissante, est le fruit d'une présence active sur le terrain, des interventions concrètes dans les mobilisations collectives (dans les soins, dans la logistique, à la maternité, etc.), du soutien aux équipes et aux membres. Cette progression permet aussi de peser plus efficacement dans les négociations avec la direction.

RETOUR SUR L'AUTOMNE 2025. La mobilisation de l'automne 2025 au CHUV a également été analysée. Un premier constat réjouissant a pu être dressé: tant la participation du personnel du CHUV aux manifestations que le nombre de grévistes au CHUV ont été nettement plus élevés que lors de la mobilisation précédente (sur l'indexation des salaires du printemps 2023). Cette dynamique positive est cependant limitée parce qu'il est difficile de faire grève dans un hôpital. Cela est vrai dans tous les hôpitaux publics et les causes sont multiples (pressions de la hiérarchie, difficulté à cesser le travail, réquisitions de l'employeur, etc.). Avec l'intensification du travail dans le secteur de la santé (dans les soins, mais pas seulement), la grève reste cependant un outil essentiel pour les salarié-e-s puisque même un nombre relativement limité de grévistes a un impact considérable sur l'organisation de l'hôpital. Les très nombreuses réquisitions de personnel annoncé en grève lors de la lutte de l'automne 2025 le démontrent bien. Notre groupe va continuer à travailler sur la question du droit de grève et des réquisitions en vue des prochaines mobilisations.

PISTES ET PLAN D'ACTIONS. C'est à partir de ces constats et avec la perspective de renforcer au quotidien la présence syndicale que les échanges dans les ateliers de la journée ont permis de dégager les axes de travail prioritaires:

1. Développer et structurer notre présence à travers le renforcement de notre réseau de diffusion.
2. Mettre à disposition un «tableau de bord» des nombreuses interventions syndicales au CHUV, de manière à informer le personnel de l'avancement ou du blocage des revendications syndicales.
3. Renforcer la visibilité du syndicat et de ses représentant-e-s sur le terrain.

Le comité du groupe CHUV a pour tâche de mettre en œuvre ces propositions d'actions. Un travail nécessaire pour poursuivre le développement de notre syndicat et renforcer notre capacité de mobilisation, les deux piliers de notre action syndicale. ■

Sur le vif

SALAIRES AU CHUV: LUTTES EN COURS

La question salariale est de retour au CHUV et, plus largement, dans le secteur de la santé, dans lequel les salaires sont trop bas. Les indexations nettement inférieures à l'augmentation réelle du coût de la vie ces dernières années ont fait reculer les salaires réels. Face à cette réalité, les salarié-e-s s'organisent et revendiquent des revalorisations. Le SSP-CHUV est ainsi mobilisé sur différents fronts salariaux.

Les sages-femmes ont reçu en juin dernier une décision du Conseil d'État après de longues années de procédure auprès de la Commission de classification des fonctions de l'État (CEF). La direction du CHUV a ainsi reçu du Conseil d'État le mandat de fixer des critères, dans les cahiers des charges, pour permettre de définir des profils de sages-femmes «standards» (classe 9) et «spécialistes» (classe 10). La revendication initiale (toutes et tous en 10) n'est donc, à ce jour, pas atteinte. Une assemblée générale des sages-femmes du CHUV aura lieu prochainement pour déterminer les suites à donner à la mobilisation.

Par le biais de notre syndicat, les assistant-e-s sociaux-ales en milieu médicalisé ont déposé une demande de reclassification de leur fonction auprès de la même CEF. Cette (très longue) procédure suit son cours et les assistant-e-s sociaux-ales du CHUV restent mobilisé-e-s.

Enfin, le SSP organise aussi les logisticien-ne-s, dont un secteur a également demandé une revalorisation il y a plusieurs mois. Une analyse de l'ensemble de la fonction de logisticien-ne semble être en cours du côté de l'employeur (État et CHUV). D'autres secteurs de la logistique du CHUV rejoignent cette revendication et s'organisent. Notre syndicat informera l'ensemble des membres et du personnel des prochaines étapes de ces luttes pour les salaires. ■

JOURNÉE DE DISCUSSION ET DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE SANTÉ!

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT DU SSP

L'annonce de l'augmentation des primes maladie pour 2027 a, à nouveau, représenté un coup de massue pour la population. Alors que les salaires réels ont stagné – voire régressé – ces dernières années, le poids des primes est toujours plus lourd à porter pour les ménages. Dans le même temps, les conditions de travail dans les soins se dégradent et mettent en péril la santé des personnels soignants et les besoins de relève en personnel de soins (*voir ci-contre*).
Le logiciel de la LAMal poursuit son travail: d'une part, en exigeant des soignant-e-s qu'ils-elles soient «rentables» par une traque aux économies tous azimuts; d'autre part, en produisant toujours plus d'inégalités dans l'accès aux soins. Les propositions de «réponses» formulées par les autorités et par la droite majoritaire creusent le même sillon: aucun investissement public supplémentaire, mise aux oubliettes de l'initiative pour des soins forts, augmentation de la franchise minimale pour faire payer les assuré-e-s, demande de suppression de prestations du catalogue de base, proposition d'augmentation des primes des seniors, fin du libre choix du médecin… la liste des attaques en cours et à venir donne la nausée. Dans le même temps, le secteur privé à but lucratif (cliniques privées) prospère et dicte ses orientations politiques.

REPRENDRE L'INITIATIVE. Cette situation ne peut plus durer et il est indispensable de préparer une riposte. Le besoin d'un changement est criant et de plus en plus largement ressenti dans la population qui, étranglée par les primes, perd confiance dans le système LAMal. Le constat que le système de santé est captif d'une logique marchande et de ses multiples défauts, allant du coût croissant des médicaments aux inégalités dans les soins et à leur déshumanisation, rend urgent le besoin de dégager des alternatives permettant de répondre aux besoins de la majorité de la population en matière de financement des dépenses de santé et d'accès aux soins ainsi qu'aux besoins des personnels de santé en termes de conditions de travail. La Coalition pour une véritable politique de santé s'est constituée en 2025 et regroupe des syndicats, des associations, des mouvements sociaux et des partis politiques sur la base de la volonté de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une politique de santé sociale et progressiste. Dans cet esprit, elle organise une journée nationale de discussion et de réflexion stratégique le samedi 7 novembre prochain à Soleure.

ALLIANCE LARGE. Il s'agira durant cette journée d'élargir la coalition existante et de franchir ainsi une nouvelle étape en débattant des propositions existantes, des alliances possibles et des initiatives à prendre pour modifier le rapport de force en notre faveur. Pour y parvenir, l'invitation à cette journée s'adresse à un éventail d'acteurs-trices le plus large possible: des associations de patient-e-s aux syndicats de la branche, en passant par les expert-e-s issu-e-s des milieux scientifiques, les mouvements sociaux ou les partis politiques. Les défis qui s'ouvrent pour imposer une alternative au système de santé sont immenses et ils ne pourront être relevés qu'en construisant l'alliance la plus large possible.
La journée se déroulera le samedi 7 novembre à l'Altes Spital de Soleure (Oberer Winkel 2) et débutera par une table ronde consacrée à la crise sociale du système de santé. S'ensuivront différents ateliers animés par les associations et organisations invitées, avant de se conclure sur une réflexion sur les alliances et perspectives futures, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes![1] ■

[1] https://ssp-vpod.ch/calendrier/2026/11/journee-pour-une-veritable-politique-de-sante

SANTÉ . L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) propose depuis 2009 une analyse des besoins en personnel dans les hôpitaux, les EMS et les soins à domicile.

L'Obsan prédit une dangereuse pénurie

BEATRIZ ROSENDE . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

Le tableau dessiné dans le rapport de l'Obsan consacré aux années 2019 à 2029 s'est encore assombri dans cette 4e édition traitant des années 2024 à 2034.

EMPREINTE COVID. Les auteur-e-s du rapport rappellent que, depuis les dernières projections, les personnels de santé sont passés par la moulinette de la crise Covid, qui les a «fortement éprouvés», mais ne signalent pas si cette dernière est source d'abandons professionnels. En même temps, un engouement pour les professions de santé a été déclenché par la pandémie[1]. Mais, en vérifiant les chiffres relatifs aux diplômes (tant pour les personnels infirmiers que pour les ASSC/ASE ou les aides-soignant-e-s), on constate qu'ils sont restés stables entre 2020 et 2024[2], et ce, malgré les programmes de promotion cantonaux liés à la mise en œuvre du premier volet de l'initiative pour des soins forts.

MÉTHODE AFFINÉE, PROBLÈME AMPLIFIÉ. L'intérêt de cette dernière publication de l'Obsan réside dans la nouvelle méthode de calcul par rapport à 2019: «les nouvelles projections incluent désormais toutes les sorties de la profession des personnels en poste, alors qu'avant seuls les départs à la retraite étaient pris en compte.» C'est la raison pour laquelle la pénurie s'annonce significativement plus grave qu'auparavant. Les motifs invoqués: les départs à la retraite, les abandons de profession, la baisse des taux d'activité très rapide au cours de la carrière et les interruptions de formation.

LOURDES PERTES. L'Obsan constate que les «sorties précoces» de la profession se produisent surtout dans les premières années de vie professionnelle. C'est le choc que les personnes fraîchement sorties de formation décrivent: une dure réalité, un stress quotidien, un manque de doublage, des chef-fe-s manquant d'empathie et, parfois, un fossé entre valeurs et déontologie enseignées à l'école et les pratiques institutionnelles dans la «vraie vie». Les chiffres parlent d'eux-mêmes: si 75% des diplômé-e-s en soins infirmiers travaillent dans une institution de santé à l'obtention de leur diplôme, le chiffre chute à 47% à l'âge de 40 ans déjà. Les diplômé-e-s ASSC sont 51% à travailler dans une institution de santé à l'obtention de leur certificat et ne sont plus que 22% à l'âge de 40 ans. Pour les aides-soignant-e-s AFP, on passe de 60% à l'obtention de leur attestation à 22% à l'âge de 40 ans.
Autre réalité: la baisse des taux d'activité ultra-rapide. Le rapport constate ainsi que les personnels infirmiers travaillent en moyenne à moins de 70% dès l'âge de 36 ans. Le taux remonte un peu par la suite, mais pour ne se stabiliser qu'autour de 75%. Même scénario pour les ASSC et aides-soignant-e-s qui réduisent leur taux à moins de 80% dès l'âge de 26 ans et ne le remontent pratiquement plus au-delà de 75% jusqu'à la fin de leur carrière. Ces professions sont très féminisées et, comme le précise l'Obsan, les «transitions éducatives» peuvent expliquer la réduction du taux, tant il est difficile de concilier les horaires éclatés du secteur et les obligations familiales. Cela dit, on sait que les mesures d'économies et autres plans d'austérité réduisent la qualité des soins, voire rendent la prise en charge des patient-e-s insécure. Ce facteur pèse au quotidien et provoque rapidement des baisses de taux pour «tenir».

RÉSERVOIR À L'ÉTRANGER. L'Obsan signale, sans trop s'y attarder, la nécessité du recrutement de personnel formé à l'étranger. Pourtant, sans ces collègues, la majorité des hôpitaux et EMS, en particulier dans les cantons frontaliers, peuvent fermer du jour au lendemain. En chiffres, ce sont 33% des effectifs, en moyenne nationale, qui sont attirés en Suisse dans ce secteur (et même 45,6% pour les médecins[3]). L'Obsan constate, sans l'interpréter, que les taux d'activité de ces collègues sont significativement plus élevés que ceux du personnel formé en Suisse.

La sobre conclusion de l'Obsan est que la pénurie s'aggrave, mais est désormais mieux expliquée. Reste un paradoxe pour de nombreuses équipes dans la santé: la pénurie est avérée, mais elle est surtout orchestrée par les cantons ou les employeurs qui décident sciemment de bloquer, voire de réduire, le financement et les dotations en personnel pour des motifs d'économies. ■

[1] En 2021, la Haute école de santé à Genève annonçait en effet 40% d'inscriptions en plus en année préparatoire (www.rts.ch/info/suisse/12343605-les-ecoles-en-soins-infirmiers-battent-des-records-dinscriptions.html)
[2] https://ind.Obsan.admin.ch/fr/indicator/pflemo/diplomes-dans-le-domaine-des-soins-et-de-l-accompagnement
[3] www.bfs.admin.ch/asset/en/32768839

MAÇONS EN LUTTE

En réaction à la dénonciation de la convention collective locale (annexée à la CCT nationale) par la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs, qui aurait pour conséquence des baisses de salaire pouvant aller jusqu'à 400 francs par mois, les maçons genevois ont décidé d'entamer un débrayage reconductible à partir du 13 octobre. Notre solidarité leur est acquise. ■

779 185 FRANCS

C'est le montant dépensé par le comité de campagne vaudois en faveur de l'initiative patronale dite «12%», soit le plus gros budget d'une campagne cantonale depuis l'entrée en vigueur de la révision de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) le 1er janvier 2022. Le budget des opposant-e-s est, quant à lui, 6 fois inférieur. Une telle débauche de moyens est une raison de plus pour renvoyer ce paquet à l'expéditeur. ■

LOGEMENT

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, le taux de logements vacants est passé sous la barre de 1% en 2026. Commentant cette étude, l'Asloca rappelle que la pénurie concerne surtout les logements à prix abordables, les nouvelles constructions se concentrant sur le segment haut de gamme avec des loyers plus chers. Un changement de politique du logement est nécessaire et passe par des mesures de contrôle des loyers et la construction de logements d'utilité publique! ■

PHARMA SUPPRESSIVE

Novartis (bénéfice net de près de 14 milliards de dollars en 2025, en hausse de 17% par rapport à l'année précédente) a annoncé au début du mois de septembre sa décision de fermer son site de Kleinbasel (BS) et le licenciement de 130 salarié-e-s. Unia s'oppose à ces licenciements et rappelle que des suppressions d'emplois avaient déjà été annoncées il y a 9 mois à Stein (AG) et que le groupe pharmaceutique a supprimé près de 3000 emplois en Suisse depuis 2018. ■

Carton Rouge

Au Département des institutions et du numérique (DIN) du canton de Genève. Revenant, deux mois et demi plus tard, sur la nasse policière qui a suivi la manifestation No G7 le 14 juin dernier, le DIN a publié un communiqué de presse qui se pose comme un chef-d'œuvre orwellien. Rebaptisant la nasse «dispositif de fixation temporaire», le DIN découpe les près de dix heures pendant lesquelles 550 personnes ont été retenues en tranches et conclut à la «licéité» de la tranche s'étendant de 19 h 21 à 21 h 29. On attend avec impatience et intérêt la justification de la phase suivante (sera-ce celle de 21 h 30 à 23 h 38?)… Plus sérieusement, Vincent Bircher, président de la Région Genève du SSP et retenu dans la nasse, vient de déposer plainte pénale et dénonce les atteintes aux droits fondamentaux. ■

INTERNATIONALISME SYNDICAL . Le Forum social mondial qui a eu lieu à Cotonou a été l'occasion de nouer des liens avec des syndicats d'autres pays, comme l'illustre cet entretien réalisé le vendredi 7 août 2026 avec deux militantes ivoiriennes.

Lutter contre les multinationales

ANOUK ESSYAD
INTERVIEW
KEYSTONE
PHOTO

Est-ce que vous pourriez vous présenter, ainsi que vos syndicats?

Matilde – Je m'appelle Matilde Gnagne et je suis présidente du comité des femmes de la Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire. C'est l'une des cinq centrales syndicales reconnues dans le pays. Je milite aussi à la base, au sein du syndicat des sages-femmes de Côte d'Ivoire, vu que c'est mon métier.

On m'a ensuite demandé de rejoindre l'intersyndicale de lutte contre le travail des enfants. Mon pays produisant du café et du cacao, le travail des enfants est malheureusement une réalité. C'était important de construire une réponse syndicale, car la question est souvent mal abordée. Certain-e-s disent: «Envoyez les enfants à l'école, ne les envoyez pas dans les champs.» C'est facile à dire: si tu ne peux pas manger sans le travail des enfants, comment tu fais? En fait, la solution vient du travail des parents: s'ils-elles ont un travail décent, qui leur permet de manger, qui ne met pas leur santé en danger et qui leur fait retrouver leur dignité, le problème du travail des enfants disparaîtra.

Etche Fety – Je m'appelle Etche Fety A. Golli et je suis aussi sage-femme. Je milite donc dans ce syndicat des sages-femmes, mais je suis aussi la secrétaire générale de la Fédération des associations des femmes de Bonon, un département en Côte d'Ivoire. C'est une zone cosmopolite où l'immigration est très présente, notamment du Burkina Faso ou du Mali. Le niveau de salaire est plus élevé en Côte d'Ivoire: le salaire minimum est à 75 000 francs CFA (environ 110 francs suisses), alors que dans ces pays, il se situe plutôt autour de 45 000 francs CFA (environ 65 francs). Quand les travailleurs-euses étrangers-ères arrivent, ils-elles choisissent une parcelle et ils-elles commencent à cultiver. Mais ce n'est pas sans conséquence: il y a beaucoup de conflits, très violents, liés aux terres.

Comment se traduit concrètement le travail syndical dans ce secteur?

Etche Fety – La fédération d'associations de femmes du milieu agricole, dont je suis la secrétaire générale, organise des femmes qui travaillent dans le secteur vivrier ou maraîcher et qui n'est pas lié aux multinationales. On a voulu défendre le droit de ces femmes, car elles produisent beaucoup, mais gagnent très peu. Nous avons travaillé à les regrouper au sein d'une même structure. Les secteurs du cacao et du café présentent d'autres défis.

Matilde – Pour les travailleurs-euses agricoles du cacao et du café, ça a été un processus très long. C'est essentiellement dans ce secteur que se pose le problème du travail des enfants, qui découle de la pauvreté des parents. On a commencé par échanger avec quelques personnes sur place et on leur a demandé de nous présenter aux chefs des villages où se trouvent les plus grandes plantations. Lors de ces rencontres, on leur a dit: «Le succès de ce pays repose sur l'agriculture, mais les agriculteurs-trices sont pauvres. Ce n'est pas normal. Il y a une manière de faire ce travail dignement, la tête haute. Vous n'êtes pas obligé-e-s de venir travailler dans les bureaux à Abidjan pour avoir une vie digne.» On leur a expliqué qu'on ne voulait pas parler en leur nom et qu'il fallait qu'ils-elles s'organisent eux-elles-mêmes. On leur a ensuite demandé de désigner dix travailleurs-euses en qui ils-elles avaient confiance, qu'on a ensuite formé-e-s sur le syndicalisme, la santé au travail, les droits syndicaux et les droits humains.

Ensuite, ces personnes sont retournées dans leur village et on a organisé ensemble de grandes assemblées. Il fallait élargir et faire en sorte que les travailleurs-euses participent à la lutte: un syndicat n'est fort que par ses membres! On leur a dit de trouver au moins 100 personnes, pour organiser une assemblée générale (AG) constitutive du syndicat. Pour nous, c'est important que ce soit leur AG. On est venu les soutenir en tant que centrale syndicale, mais c'est à eux-elles de décider comment ils-elles veulent fonctionner. On a fait ce même processus pour une dizaine de villages.

Une fois cette étape finie, on rassemble tous les documents pour aller les déposer à la sous-préfecture afin de se faire reconnaître. Et c'est là que les ennuis commencent: la sous-préfecture refuse d'enregistrer les documents et nous envoie à la préfecture. La préfecture refuse de nous enregistrer, ils disent qu'ils ne veulent pas de syndicat, qu'ils ne veulent pas d'organisation à but revendicatif. On se retrouve dans une situation où personne ne veut recevoir nos documents. Dans les petites villes reculées, tout le monde se connaît, c'est pour cela qu'ils refusent. Pour contourner ce problème, on est allé-e-s déposer les statuts à la capitale, à Abidjan.

Comment qualifier ces obstacles?

Matilde – Ce n'est pas de la répression frontale. Mais elle se ressent au sein même de notre centrale syndicale, qui est divisée en deux camps. Nous représentons la fraction combative, mais l'autre camp a le soutien du gouvernement; ils-elles ne respectent aucun de nos textes, mais ce sont eux-elles qui sont reconnu-e-s par le gouvernement. Il y a même eu des détournements de fonds!

Par exemple, ce 1er mai, la police est venue pour arrêter notre secrétaire général, alors que nous avons une existence légale (imaginez ce qui aurait pu se passer si ça n'avait pas été le cas). Heureusement, il était malade et donc il n'était pas là. Ils-elles veulent nous arracher notre direction, car nous sommes la seule centrale qui n'a aucune coloration politique, qui n'est pas liée au pouvoir. On ne veut pas être à la solde du gouvernement: un syndicat n'a pas besoin de l'approbation du gouvernement, il n'est pas là pour faire plaisir!

C'est le gouvernement qui fixe le prix du cacao, pourtant ce prix n'est pas respecté par les intermédiaires qui viennent acheter les matières premières. Ce sont les syndicats jaunes, créés de toutes pièces par le gouvernement, qui siègent dans les organes et qui sont supposés représenter les travailleurs-euses agricoles. C'est pour ça qu'on est en train de créer de vrais syndicats, tenus par les travailleurs-euses agricoles eux-elles-mêmes.

On leur dit que c'est par le syndicat qu'ils peuvent construire et défendre leurs revendications. On leur dit que se regrouper en syndicat leur permet de ne pas être seul-e-s, mais d'être adossé-e-s à des centrales syndicales reconnues et interprofessionnelles. Il n'y a pas que des agriculteurs-trices, il y a des enseignant-e-s, du personnel de santé, les personnes qui travaillent dans le pétrole ou dans le transport, etc. Si vous vous mettez en grève pour défendre un meilleur prix de vente du cacao, les autres régions productrices pourront suivre. Et si ça ne suffit pas, les transporteurs, les enseignant-e-s, les infirmiers-ères pourront dire: «Tant que les planteurs-euses pleurent, on ne travaille pas.»

Quel est le rôle des multinationales dans le secteur du cacao?

Etche Fety – Les femmes ne travaillent pas pour les multinationales directement. Il y a des coopératives qui achètent le cacao et qui les emploient informellement à la journée. Ce sont des ouvrières agricoles, qui sont payées 1000 francs CFA la journée (1,50 franc). Ces coopératives doivent ensuite vendre leur récolte aux multinationales et c'est l'État qui fixe les prix. Les multinationales ont le monopole, mais on ne peut pas s'adresser à elles directement.

Elles devraient faire en sorte que leurs sous-traitants respectent la loi. Elles respectent les lois de leur pays, mais pas les nôtres. Par exemple, la Côte d'Ivoire a déclaré la couverture maladie universelle. Mais ça ne s'applique pas dans les plantations…

Matilde – Il faudrait que des syndicalistes se lèvent pour exposer les conditions de travail à l'échelle internationale, pour mettre la pression sur les multinationales. Il y a des multinationales qui s'enrichissent sur le dos des travailleurs-euses agricoles. Elles respectent les droits des travailleurs-euses chez elles mais ici, elles sous-traitent avec des structures qui exploitent les travailleurs-euses. Aussi, pour construire notre lutte, nous allons devoir exiger de ces multinationales qu'elles imposent aux structures locales avec lesquelles elles travaillent de respecter les droits des travailleurs-euses (salaire minimum, équipements de protection individuelle, etc.). Mais elles ne vont pas se laisser faire, car elles savent que si on gagne quelque part, d'autres travailleurs-euses vont s'inspirer de cette victoire.

Etche Fety – Nous avons besoin de signaux forts de solidarité internationale, mais, en parallèle, nous devons renforcer la base syndicale pour qu'elle soit prête à réagir rapidement, quand la répression va commencer à toucher les premiers-ères responsables. En Côte d'Ivoire, nous sommes à l'ère de la trêve sociale, signée par les syndicats et le gouvernement, qui entrave le droit de grève.

Matilde – C'est pour ça qu'il faut construire un syndicat fort, qui s'appuie à la fois sur la solidarité internationale et sur l'auto-organisation des travailleurs-euses dans les plantations. C'est la seule voie. ■